

Etude de mon département : le Loir-et-Cher

1

Le département

Un département est un territoire plus vaste qu'une commune : il regroupe plusieurs dizaines, voire plusieurs centaines de communes. Le Loir et Cher compte 291 communes. Chaque département est identifié par :

- un nom (Loir-et-Cher), ici deux rivières : le Loir au Nord, le Cher au Sud
- un numéro (les deux premiers chiffres du code postal des communes qui le composent : 41

2



Panneau d'entrée dans le département

3

Le Conseil Général

Les habitants sont responsables de leur département. Ils élisent des Conseillers Généraux pour les représenter et s'occuper des affaires quotidiennes. Ceux-ci s'occupent notamment :

- des collèges (construction, entretien, cantine...)
- des routes et des transports
- des musées, des monuments
- de l'aide aux personnes en difficultés

4

La Préfecture

Dans chaque département, le Président de la République nomme un préfet. Celui-ci le représente et ses services, qui se trouvent à la préfecture, doivent notamment :

- maintenir l'ordre
- assurer la sécurité des habitants
- organiser les élections
- délivrer les passeports, les permis de construire.

La préfecture de notre département est Blois.

5



Affiche du Conseil Général du Loir-et-Cher

Etude de mon département : le Loir-et-Cher

1. Colorie en rouge ton département



2-Comment s'appelle le département où tu habites? Quel est son numéro?

3. Quel est le nom de la préfecture du Loir-et-Cher?

4. Explique à quoi sert le Conseil Général?
